

**2023-28**  
**28/09/2023**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DE LA REUNION DU BUREAU  
DU SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES**

**OBJET : MISE A JOUR DU PROGRAMME D'ENFOUISSEMENT 2021 (ARTICLE 8)**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 28 septembre à 16 heures 30, dans les locaux du SEY, 6 rue des artisans à Jouars-Pontchartrain, se sont réunis les membres du Bureau du Syndicat d'Energie des Yvelines sous la présidence de Laurent RICHARD, Président.

Convocation en date du 20 septembre 2023.

Étaient présents : Michel ABRAHAM, Micha ACKERMANN, M'Barek BOUCHLLIGA, Benoît BOUHEBEN-DEMAY, Alain GAGNE, Jean-Luc GAGNIÈRE, Didier KENISBERG, Henri-Pierre LERSTEAU, Émile MANHES, Éric MARTIN, Vincent MEZURE, Serge MIRABELLI, Christophe MOLINSKI, Benoît PETITPREZ, Laurent RICHARD, Gérard SOLARO, Dominique TURPIN, Guy YVART soit 18 délégués présents. Le quorum étant atteint, le Bureau peut valablement délibérer

Étaient absents excusés : Cédric AOUN, Marc BEAUMARCHAND, Rachid BOUHOUC, Michel CARRIÈRE, Bertrand COQUARD, Michel DELAMAIRE, Sandrine DOS SANTOS, Jean-Pierre HARDY, Christine HERREBRECHT, Stéphane JEANNE, Bernard MILLION-ROUSSEAU, Charles PRÉLOT, Christian PUPPINCK, Jean-Michel THIRANT, Maël WOTIN.

Michel ABRAHAM est nommé secrétaire de séance.

L'enveloppe initiale ENEDIS du programme 2021 est de 1 430 k€ correspondant à 3 575 k€ de travaux.

Le délai contractuel de commencement des opérations inscrites sur le programme 2021 est fixé au 31 décembre 2022. Les travaux doivent être achevés avant le 31 décembre 2023.

**Vu** la délibération 2020-18 du 5 novembre 2020 par laquelle le Comité donne délégation au Bureau pour les programmes de travaux en vertu de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le cahier des charges de concession signée entre le Syndicat d'Energie des Yvelines et ENEDIS le 21 novembre 2019 ;

**Vu** la convention relative à l'application de l'article 8 du cahier des charges de concession pour l'intégration des ouvrages dans l'environnement et la sécurisation des réseaux électriques ;



Considérant l'annulation des opérations suivantes : rue de des Mifaucons (du lieu-dit la Côte Dorée au transformateur HTA 61) et RD 61 rue de la Petite Forêt à La Celle-les-Bordes ;

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité des membres présents, **ADOpte** la mise à jour suivante du programme 2021 telle que détaillée ci-dessous,

COMMUNES	NOM DU PROJET	Programme 2021 voté au 2/02/2021	MAJ n°1 du 04/10/2022	MAJ n°2 du 28/09/2023
ANDELU	Grande Rue (n° 14 au 26)	84 620	84 620	84 620
BAZEMONT	Route de Flins (entre la rue des Grands Jardins et la rue des Fourneaux)	86 770	-86 770	-86 770
BLARU	Rue des Mifaucons (du lieu-dit la Côte Dorée au transformateur HTA H61)	134 100	134 100	-134 100
BONNIERES SUR SEINE	Rue Couturier (n° 1 au 12) et rue Platrière (n° 2 au 6)	69 943	69 943	69 943
BOUGIVAL	Sente des Sources	44 235	44 235	44 235
BREVAL	Rue Neuve	87 760	-87 760	-87 760
BULLION	Impasse du Petit Picotin	22 595	22 595	22 595
CHATEAUFORT	Rue de Trappe et rue de l'Eglise	100 800	-100 800	-100 800
CRESPIERES	Rue d'Herbeville/Route de Boulemont (entre l'impasse d'Herbeville jusqu'à la Croix Marie)	22 050	22 050	22 050
EMANCE	Rue Fontaine aux Graviers (Tranche 1 - n° 1 au 4)	120 000	120 000	120 000
EMANCE	Rue Fontaine aux Graviers (Tranche 2 - n° 5 au 7)	150 000	150 000	150 000
FEUCHEROLLES	Grande Rue (n° 39 au 67) et rue de Poissy (n° 1 à 8)	138 765	138 765	138 765
GAZERAN	Rue de l'Eglise, rue du Haut et rue de la Gare	185 000	185 000	185 000
GRANDCHAMP	Route de Cure	30 000	30 000	30 000
HERMERAY	Rue des Fontaines et rue du Vieux Pressoir	150 000	-150 000	-150 000
HOUILLES	Rue Emile Combes (entre le carrefour de la rue E. Branly et le n° 11 bis)	66 625	66 625	66 625
JOUY-LE-MOUTIER	Rue Boilé et chemin des Miettes	115 020	-115 020	-115 020



COMMUNES	NOM DU PROJET	Programme 2021 voté	MAJ n°1 du	MAJ n°2 du
JOUY-LE-MOUTIER / TRIEL-SUR-SEINE	Rue et chemin du Cordon	242 820	-242 820	-242 820
LA CELLE LES BORDES	Rue de la Rouche (à partir du n° 21), sente de l'Aulne du Creux et rue de la Verrerie - TRANCHE FERME	285 982	285 982	285 982
LA CELLE LES BORDES	RD 61 -Rue de la Petite Forêt - TRANCHE CONDITIONNELLE	18795	18795	-18 795
LA HAUTEVILLE	Route des Roches	100 000	100 000	100 000
LA HAUTEVILLE	Route de l'Épinette	145 000	145 000	145 000
LE PECQ	Domaine de Grandchamp - Allée de la Roseraie (entre l'avenue du Château et le n° 24) - Allée de l'Orangerie (entre le n° 2 et la rue de la Roseraie)	121 800	121 800	121 800
LE PECQ	Rue de la Liberté	56 000	56 000	56 000
L'ETANG-LA-VILLE	Route de Saint-Germain (entre rue de la Montagne et ruelle du Petit Jean)	100 675	100 675	100 675
MAURECOURT	Sentier de la Saussaye		62 300	62 300
MONDREVILLE	Route Nationale (entre la rue Edouard Cannée et le Chemin du Vieux Puits)	98 750	98 750	98 750
MORAINVILLIERS	Rue de la Fontaine (de la rue du Centre à la rue des Grands Champs)	60 000	60 000	60 000
NOTRE-DAME-DE-LA- MER	Hameau Le Grand Val - Chemin du Moulin (n° 3 au 25)	116 750	116 750	116 750
ORCEMONT	Rue de la Mairie (de la place de la Mairie à la rue de la Garenne)	154 315	-154 315	-154 315
ORPHIN	Hameau de Cerqueuse	190 000	190 000	190 000
POISSY	Rue Emile Zola	229 600	-229 600	-229 600
ROSAY	Rue de Boinvilliers (entre rue des Gloriettes et rue du Moulin Neuf) et chemin de la Maladrerie	119 065	-119 065	-119 065
SAINT-NOM-LA- BRETECHE	Rue Guitel (n° 1 au 14)	58 125	58 125	58 125
VAUREAL	Rue de l'Église et chemin du haut de la Côte	110 760	110 760	110 760

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 078-257825646-20230928-DELIBBUR202328-DE



COMMUNES	NOM DU PROJET	Programme 2021 voté	MAJ n°1 du	MAJ n°2 du
VILLENES-SUR-SEINE	Chemin du Pré-Seigneur (de la rue de la Clémenterie à la parcelle AP 744)	48 020	48 020	48 020
VILLENES-SUR-SEINE	Rue du Bas de Breteuil (n° 293 au 419)	49 495	49 495	49 495
	<b>TOTAL PROGRAMME 2021</b>	<b>3 914 235</b>	<b>2 690 385</b>	<b>2 537 490</b>

**AUTORISE** le Président du SEY à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec chaque collectivité inscrite aux programmes d'enfouissement.

Pour extrait conforme au registre

  
**Laurent RICHARD**  
Président  
Maire de Maule  
Vice-Président du conseil départemental

  
SYNDICAT D'ENERGIE  
DES YVELINES  
6, rue des Artisans  
Espace «La Bondue»  
78760 JOUARS PONTCHARTRAIN  
Tél: 01 30 68 64 10 - Fax: 01 34 81 14 89  
e-mail : accueil@secy78.fr